



La salle des arts martiaux : Lancement officiel des travaux

Le 2 septembre dernier, Marc Joulaud, en présence d'Alain Tessier, adjoint au maire en charge de la politique sportive, a inauguré le chantier de la salle des arts martiaux aux associations qui en auront l'usage. À cette occasion, un parchemin symboliquement été scellé dans la pierre. Au cours de l'été, les fondations ont été réalisées et les murs sont « sortis de terre ».

La salle des arts martiaux occupera une surface de 1 500 m². Elle accueillera des cages métalliques (destinées à l'escalier), 2 tatamis, 6 vestiaires dédiés aux

sportifs et aux arbitres. Deux bureaux, des locaux de rangement et une infirmerie seront également construits. Ce bâtiment est conçu dans un souci d'économies d'énergie. Il comprendra également un parking de 45 places.

**Dans un tube de cuivre, un parchemin mentionnant le nom des personnalités en présence officialise le lancement des travaux. Celui-ci est scellé dans la pierre. Découvrez le scan de ce parchemin sur sablesursarthe.fr*

>> Des informations complémentaires sur la maîtrise des dépenses énergétiques en page « travaux ».

Coût : 2 241 000 € TTC

